

APPENDICE - TABLEAUX

Tableau AI.1
Exportations de marchandises, par groupe de produits, 1994-2004
(en millions de dollars EU et en pourcentage)

Désignation	1994	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
	(en millions de dollars EU)							
Total	1 473	1 931	2 010	1 901	2 019	2 229	2 381	2 821
	(en % du total)							
Total des produits primaires	90,5	90,3	86,8	85,8	85,6	85,1	84,7	82,2
Agriculture	79,7	75,7	70,2	66,1	64,7	65,3	65,1	63,0
Produits alimentaires	79,1	75,1	69,6	65,2	63,7	64,4	64,1	62,1
0344 Filets de poisson congelés	23,8	21,1	21,8	18,6	17,6	17,7	17,1	15,8
0345 Filets de poisson, frais ou réfrigérés, et autre chair de poisson	2,2	3,4	4,3	4,5	4,5	5,8	6,0	7,8
0352 Poissons salés et poissons en saumure	8,2	9,3	10,3	10,1	9,9	7,9	7,4	6,9
0342 Poissons congelés (à l'exception des filets de poisson et du poisson haché)	12,5	8,3	6,7	7,0	6,0	5,9	6,1	6,3
0814 Farines, etc. de viandes, de poissons, etc., impropres à l'alimentation humaine	4,8	8,6	5,9	6,2	6,6	8,9	6,5	6,2
0372 Préparations et conserves de crustacés, mollusques, etc., n.d.a.	9,4	8,4	7,0	6,3	6,1	5,7	6,2	5,3
Matières premières agricoles	0,6	0,6	0,6	0,9	1,0	0,9	1,0	0,9
2919 Matière d'origine animale, n.d.a.	0,1	0,2	0,2	0,5	0,5	0,5	0,6	0,4
2121 Peaux de visons, brutes, entières	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Industries extractives	10,9	14,6	16,5	19,7	20,9	19,8	19,5	19,2
Minerais et autres minéraux	1,2	0,9	0,8	0,7	0,6	0,5	0,5	0,6
Métaux non ferreux	9,5	13,5	15,6	18,6	20,0	18,9	18,8	18,1
6841 Aluminium et alliages d'aluminium, bruts	9,5	13,5	15,6	18,6	20,0	18,9	18,8	18,0
Combustibles	0,1	0,2	0,1	0,4	0,2	0,4	0,2	0,5
3341 Essences pour moteurs et autres huiles légères	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4
Produits manufacturés	9,2	9,2	12,5	13,3	13,3	14,0	14,5	16,7
Fonte, fer et acier	2,4	2,4	2,2	2,6	2,6	2,4	3,3	3,1
Produits chimiques	0,1	0,5	0,5	1,4	2,5	3,7	3,6	5,1
5429 Médicaments, n.d.a.	0,0	0,3	0,3	0,8	1,8	3,0	2,8	4,3
5986 Produits chimiques organiques, n.d.a.	0,0	0,0	0,0	0,2	0,4	0,3	0,4	0,2
5989 Produits et préparations chimiques, n.d.a.	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Autres demi-produits	1,3	1,2	1,0	1,2	1,1	1,0	0,9	0,9
6974 Articles de ménage ou d'économie domestique, en fonte, fer, acier, cuivre ou aluminium	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,2
6131 Pelleteries entières, non assemblées	0,7	0,5	0,3	0,4	0,4	0,4	0,3	0,2
6421 Emballages en papier, carton, ouate de cellulose, etc.	0,1	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	0,2	0,2
Machines et matériel de transport	4,1	3,4	7,0	5,5	4,9	4,4	4,0	4,7
Machines génératrices	0,0	0,1	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres machines non électriques	1,0	1,5	2,2	2,5	2,7	2,4	2,4	2,9
Machines agricoles et tracteurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Machines de bureau et matériel de télécommunication	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Autres machines électriques	0,0	0,1	0,2	0,4	0,3	0,4	0,5	0,5
Produits de l'industrie automobile	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,8
Autre matériel de transport	3,0	1,7	4,4	2,1	1,7	1,3	0,9	0,5
Textiles	0,3	0,5	0,5	0,9	0,6	0,6	0,6	0,5
Vêtements	0,2	0,2	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1
Autres biens de consommation	0,8	0,9	1,1	1,6	1,6	1,8	2,1	2,4
Autres	0,2	0,6	0,7	0,9	1,2	0,9	0,8	1,0
9310 Transactions spéciales et articles spéciaux non classés par catégorie	0,2	0,6	0,7	0,9	1,1	0,9	0,8	1,0

Source: DSNU, base de données Comtrade (CTCI Rev.3).

Tableau AI.2
Importations de marchandises, par groupe de produits, 1994-2004
(en millions de dollars EU et en pourcentage)

Désignation	1994	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
	(en millions de dollars EU)							
Total	1 472,4	2 482,8	2 315,5	2 380,3	2 095,9	2 093,9	2 826,5	3 643,7
	(en % du total)							
Total des produits primaires	25,0	21,7	21,4	24,4	25,6	28,0	25,3	25,7
Agriculture	13,1	12,0	11,5	10,3	11,2	12,6	12,2	11,5
Produits alimentaires	11,6	10,1	10,4	9,1	9,8	11,2	10,4	9,9
0361 Crustacés congelés	0,1	0,8	1,8	1,9	1,8	2,1	2,0	2,2
0989 Préparations alimentaires, n.d.a.	0,8	0,7	0,8	0,6	0,6	0,7	0,7	0,6
0484 Produits de la boulangerie	0,5	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,6	0,5
Matières premières agricoles	1,5	1,9	1,1	1,2	1,4	1,4	1,8	1,6
2482 Bois de conifères, sciés, d'une épaisseur excédant 6 mm	0,9	0,6	0,6	0,6	0,5	0,6	0,7	0,7
Industries extractives	11,9	9,7	9,9	14,2	14,5	15,4	13,1	14,1
Minerais et autres minéraux	3,0	3,7	3,8	3,9	4,6	4,7	3,9	3,9
2852 Alumine (oxyde d'aluminium)	2,1	3,2	3,4	3,5	4,3	4,3	3,3	3,3
Métaux non ferreux	0,7	0,8	0,7	0,9	0,9	2,1	1,4	1,1
6841 Aluminium et alliages d'aluminium, bruts	0,1	0,1	0,1	0,3	0,2	1,5	0,8	0,5
6842 Aluminium et alliages d'aluminium, ouvrés	0,4	0,6	0,5	0,5	0,5	0,4	0,4	0,4
Combustibles	8,3	5,2	5,4	9,4	8,9	8,6	7,8	9,1
3341 Essences pour moteurs et autres huiles légères	1,8	1,0	1,1	2,0	1,8	0,0	7,0	8,3
Produits manufacturés	74,6	78,1	78,5	75,4	74,1	71,7	74,5	74,2
Fonte, fer et acier	1,8	2,1	1,6	1,5	1,5	1,4	1,8	2,1
Produits chimiques	9,2	7,9	8,0	7,9	10,4	11,4	10,4	9,5
5429 Médicaments, n.d.a.	1,6	1,8	2,1	2,1	2,6	2,9	2,8	2,5
5146 Composés aminés à fonctions oxygénées	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,5	0,6
5986 Produits chimiques organiques, n.d.a.	0,3	0,3	0,4	0,5	0,9	0,8	0,5	0,4
Autres demi-produits	11,9	10,3	9,4	9,0	9,9	9,2	9,8	9,7
Machines et matériel de transport	31,5	40,8	41,9	39,7	34,9	33,1	35,3	37,4
Machines génératrices	0,9	1,4	2,0	1,4	0,9	0,6	0,7	0,6
Autres machines non électriques	7,3	10,1	9,0	7,5	7,2	6,1	9,0	9,5
7232 Pelles mécaniques, etc., autopropulsées	0,3	0,7	0,5	0,5	0,4	0,3	1,1	0,9
7233 Machines et appareils de terrassement, nivellement, décapage, excavation, etc., autopropulsées, n.d.a.	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,7	0,8
7239 Parties et pièces détachées n.d.a., des machines des rubriques 723 et 744.3	0,1	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,3	0,5
7272 Autres machines et appareils pour l'industrie alimentaire et leurs parties et pièces détachées	0,5	0,5	0,5	0,3	0,3	0,4	0,3	0,5
Machines agricoles et tracteurs	0,6	0,9	0,9	0,9	0,6	0,5	0,5	0,6
Machines de bureau et matériel de télécommunication	7,1	7,5	8,2	9,3	7,4	7,4	7,1	6,5
7522 Machines automatiques de traitement de l'information, numériques, comportant une unité centrale de traitement et un dispositif d'entrée et un dispositif de sortie	1,0	0,9	1,2	1,6	1,2	1,5	1,6	1,5
7611 Appareils récepteurs de télévision en couleurs	0,7	0,8	0,8	0,9	0,6	0,7	0,7	0,7
7643 Appareils d'émission pour la radiodiffusion, la télévision	0,4	0,9	0,9	1,2	0,7	0,8	0,6	0,7

Désignation	1994	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Autres machines électriques	5,3	6,9	6,0	5,5	6,2	6,3	6,2	5,6
Produits de l'industrie automobile	5,5	9,2	10,7	9,6	5,6	5,7	9,3	10,3
7812 Véhicules automobiles pour le transport des personnes, n.d.a.	3,5	6,6	7,8	6,5	3,7	3,9	5,7	6,3
7821 Véhicules automobiles pour le transport de marchandises	0,8	1,3	1,4	1,6	0,8	0,7	2,1	1,9
7843 Autres parties et accessoires de véhicules automobiles des groupes 722, 781 à 783	0,7	0,7	0,7	0,6	0,5	0,5	0,6	0,6
Autre matériel de transport	5,4	5,6	6,1	6,5	7,6	7,1	3,1	4,8
7924 Avions etc. (à l'exclusion des hélicoptères), d'un poids à vide excédant 15 000 kg	0,0	2,0	2,0	2,1	3,2	3,8	0,5	1,9
7932 Navires et bateaux (à l'exception des embarcations de plaisance, des remorqueurs, etc.)	3,9	2,4	2,7	3,0	3,0	2,0	1,2	1,3
7929 Parties et pièces détachées, n.d.a. (à l'exclusion des pneumatiques, des moteurs et des parties électriques) du groupe 792	0,5	0,2	0,2	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4
Textiles	2,7	2,2	2,0	1,7	1,7	1,7	1,6	1,4
Vêtements	4,8	3,7	3,9	3,7	3,8	3,7	3,7	3,2
Autres biens de consommation	12,6	11,2	11,5	11,8	11,9	11,2	12,0	10,9
Autres	0,4	0,2	0,2	0,1	0,3	0,2	0,2	0,1
Or	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Source: DSNU, base de données Comtrade (CTCI Rev.3).

Tableau AI.3
Exportations de marchandises, par partenaire commercial, 1994-2004
(en millions de dollars EU et en pourcentage)

Désignation	1994	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
	(en millions de dollars EU)							
Total	1 626,7	1 931,2	2 009,7	1 900,8	2 019,1	2 229,3	2 380,6	2 821,0
	(en % du total)							
Amérique	16,2	15,6	17,6	14,4	12,4	12,2	10,5	10,6
États-Unis	14,5	13,2	15,1	12,4	10,5	10,9	9,5	9,4
Canada	1,3	1,5	1,5	1,6	1,1	0,9	0,8	0,9
Autres pays d'Amérique	0,4	0,8	1,0	0,4	0,7	0,5	0,3	0,4
Chili	0,0	0,1	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1
Brésil	0,2	0,5	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Europe	66,6	76,0	74,7	76,6	79,9	79,5	81,6	80,9
CE (25)	61,8	65,9	65,2	68,8	69,9	72,3	73,8	75,2
Royaume-Uni	20,3	19,0	19,7	19,3	18,2	17,5	17,5	19,0
Allemagne	12,8	15,0	13,1	16,4	14,9	18,5	17,4	17,7
Pays-Bas	1,6	4,1	6,0	7,7	10,9	10,8	11,2	10,7
Espagne	4,6	5,0	5,2	4,5	5,4	5,2	6,3	6,9
Danemark	6,4	5,5	4,6	4,2	4,2	4,6	5,1	4,7
France	7,2	6,8	5,2	4,6	3,9	3,7	4,0	4,0
Portugal	1,3	3,8	4,8	5,7	5,5	4,3	3,8	3,4
AELE	4,5	9,4	8,5	6,2	8,5	6,1	6,4	4,6
Autres pays d'Europe	0,3	0,6	1,0	1,6	1,4	1,1	1,4	1,2
Îles Féroé	..	0,5	0,9	1,5	1,3	1,1	1,3	1,0
CEI ^a	0,6	1,1	0,3	0,5	0,6	0,6	0,8	1,5
Fédération de Russie	0,6	1,1	0,3	0,4	0,4	0,4	0,6	1,1
Afrique	0,7	0,9	0,8	1,1	1,8	1,9	1,8	1,9
Nigéria	0,6	0,7	0,7	0,8	1,2	1,5	1,6	1,7
Afrique du Sud	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1
Moyen-Orient	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1
Israël	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0
Asie	15,8	6,3	6,5	7,3	5,3	5,5	5,1	5,0
Chine, Rép. pop.	0,0	0,4	0,2	0,6	0,5	0,6	0,7	0,6
Japon	14,1	4,8	5,0	5,2	3,5	3,3	3,2	3,0
Six partenaires commerciaux d'Asie de l'Est	1,5	1,0	1,1	1,3	1,2	1,2	0,9	1,0
Taïpei chinois	1,2	0,7	0,7	0,9	0,9	0,8	0,6	0,6
Corée, Rép. de	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2
Singapour	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Hong Kong, Chine	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Malaisie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Thaïlande	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres pays d'Asie	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2	0,4
Australie	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,3
Nouvelle-Zélande	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pour mémoire:								
CE (15)	61,6	65,0	64,1	67,9	68,4	70,5	72,1	72,7

.. Non disponible.

a La Communauté d'États indépendants (CEI) comprend les pays suivants: Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Fédération de Russie, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Moldova, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan et Ukraine.

Source: DSNU, base de données Comtrade (CTCI Rev.3).

Tableau AI.4
Importations de marchandises, par partenaire commercial, 1994-2004
(en millions de dollars EU et en pourcentage)

Désignation	1994	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
	(en millions de dollars EU)							
Total	1 472,4	2 482,8	2 315,5	2 380,3	2 095,9	2 093,9	2 826,5	3 643,7
	(en % du total)							
Amérique	10,7	13,1	13,1	14,3	16,8	14,3	10,4	13,4
États-Unis	8,9	11,1	10,9	11,0	11,3	11,4	7,5	10,1
Canada	1,0	0,8	0,8	0,9	1,0	0,8	0,8	1,1
Autres pays d'Amérique	0,7	1,1	1,4	2,4	4,5	2,1	2,1	2,2
Suriname	0,0	0,0	0,8	0,9	1,6	1,4	1,0	1,0
Brésil	0,2	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,5	0,4
Mexique	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Panama	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Chili	0,0	0,0	0,1	0,8	1,8	0,1	0,1	0,1
Europe	75,2	70,7	70,9	70,4	68,6	67,6	73,4	73,3
CE (25)	59,3	59,1	58,7	60,6	59,0	58,0	63,8	60,9
Allemagne	11,2	11,5	11,9	11,9	12,3	10,7	11,8	12,6
Danemark	9,0	7,7	8,1	7,9	8,6	8,4	8,0	7,6
Royaume-Uni	9,9	9,7	9,2	9,0	7,6	7,5	7,4	6,8
Suède	7,0	6,3	6,2	6,6	5,8	5,9	6,5	6,2
Pays-Bas	6,3	5,9	5,2	7,6	6,7	6,0	6,2	5,7
AELE	15,5	10,7	11,6	9,1	8,9	8,8	8,1	10,7
Autres pays d'Europe	0,3	0,9	0,6	0,7	0,7	0,9	1,4	1,7
Îles Féroé	0,1	0,6	0,2	0,3	0,3	0,3	0,4	0,9
CEI ^a	2,3	2,2	2,0	1,8	1,7	4,0	2,9	1,1
Fédération de Russie	2,2	2,2	1,9	1,8	1,6	3,9	2,8	1,0
Afrique	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3
Afrique du Sud	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Moyen-Orient	0,1	0,3	0,1	0,4	0,2	0,2	0,3	0,2
Israël	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Asie	11,4	13,5	13,7	13,0	12,5	13,6	12,7	11,7
Chine	1,3	1,4	1,6	1,8	2,9	2,9	3,6	3,8
Japon	4,0	5,1	5,6	5,1	3,4	3,2	3,8	3,8
Six partenaires commerciaux d'Asie de l'Est	3,2	3,1	3,0	2,7	2,4	2,7	2,7	2,5
Corée, Rép. de	1,0	1,2	1,1	0,8	0,6	0,8	0,9	0,9
Taïpei chinois	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,9	0,8	0,6
Malaisie	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4
Thaïlande	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3
Singapour	0,5	0,5	0,5	0,4	0,3	0,3	0,3	0,2
Hong Kong, Chine	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1
Autres pays d'Asie	2,9	3,9	3,4	3,5	3,9	4,7	2,6	1,5
Australie	2,2	3,1	2,6	2,7	2,8	2,9	1,2	0,4
Inde	0,3	0,3	0,3	0,3	0,6	1,3	0,8	0,4
Autres	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pour mémoire:								
CE (15)	58,3	56,2	55,9	57,1	55,1	52,4	56,9	54,9

a La Communauté d'États indépendants (CEI) comprend les pays suivants: Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Fédération de Russie, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Moldova, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan et Ukraine.

Source: DSNU, base de données Comtrade (CTCI Rev.3).

Tableau AII.1
État des notifications à l'OMC, 2000-2005

Disposition juridique	Description de la prescription	Périodicité	Cote du document
Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce de 1994			
Article XVII:4 a)	Produits commercialisés par les entreprises d'État	Tous les trois ans (mises à jour chaque année dans l'intervalle)	Aucune notification depuis 1999
Article XXIV:7 a)	Unions douanières et zones de libre-échange	<i>Ad hoc</i>	WT/REG201/N/1, 7 juin 2005 WT/REG179/N/1-S/C/N/309, 10 décembre 2004 WT/REG148/N/1-S/C/N/226, 24 janvier 2003 WT/REG132/N/1, 22 janvier 2002 WT/REG133/N/1, 22 janvier 2002 WT/REG126/N/1-S/C/N/166, 22 août 2001 et WT/REG126/N/1/Corr.1, 17 septembre 2001 WT/REG117/N/1, 31 janvier 2001 WT/REG91/N/1, 18 février 2000
Décision du 28 novembre 1979			
Document de l'OMC L/4903	Dérogation à la clause NPF en faveur des pays en développement	<i>Ad hoc</i>	WT/COMTD/N/17, 10 octobre 2003 WT/COMTD/N/17/Corr.1, 20 janvier 2004
Décision sur les procédures de notification des restrictions quantitatives			
Document de l'OMC G/L/59	Restrictions quantitatives	Biannuelle	G/MA/NTM/QR/1/Add.7, 16 juin 2000 ^a
Accord sur l'agriculture			
Article 18:2	Importations assujetties à des contingents tarifaires	Annuelle	G/AG/N/ISL/25, 22 novembre 2005 ^a
Article 5:7	Sauvegarde spéciale	Annuelle	G/AG/N/ISL/23, 29 juillet 2003a
Article 18:2 et 18:3	Soutien interne	Annuelle	G/AG/N/ISL/26, 16 décembre 2005 ^a
Article 18:2	Subventions à l'exportation	Annuelle	G/AG/N/ISL/22/Rev.1, 26 août 2003 ^a
Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires			
Paragraphe 3 de l'Annexe B	Point d'information	Une fois, puis lors de modifications	G/SPS/ENQ/17, 20 octobre 2004
Paragraphe 10 de l'Annexe B	Autorité nationale responsable des notifications	Une fois, puis lors de modifications	G/SPS/NNA/8, 20 décembre 2004
Article 7 et paragraphe 5 de l'Annexe B	Règlements SPS en projet	<i>Ad hoc</i>	G/SPS/N/ISL/2-7, 5 octobre 2005 ^b
Accord sur les obstacles techniques au commerce			
Articles 2, 3, 5 et 7	Règlements techniques en projet et adoptés	Avant l'adoption des mesures ou, en cas d'urgence, immédiatement après	G/TBT/Notif.00/71, 15 février 2000
Article 10.1 et 10.3	Point d'information	Une fois, puis lors de modifications	G/TBT/ENQ/26, 7 mars 2005
Article 15.2	Mesures relatives à l'application et à l'administration	Une fois, puis lors de modifications	G/TBT/2/Add.55/Suppl.1, 11 juillet 2000
Paragraphe J du Code de pratique pour l'élaboration, l'adoption et l'application des normes	Programme de travail des organismes ayant accepté le Code	Biannuelle	Notification pas encore présentée
Article 10.7	Accords bilatéraux ou plurilatéraux	<i>Ad hoc</i>	G/TBT/10.7/N/31, 28 mai 2001
Accord sur la mise en œuvre de l'article VI du GATT de 1994 (Accord antidumping)			
Article 16.4	Mesures antidumping	Biannuelle	G/ADP/N/112/Add.1/Rev.1, 20 octobre 2004 ^a

Disposition juridique	Description de la prescription	Périodicité	Cote du document
Accord sur les règles d'origine			
Paragraphe 4 de l'Annexe II	Règles d'origine préférentielles	<i>Ad hoc</i>	Aucune notification depuis janvier 1997
Accord sur les procédures de licences d'importation			
Article 7:3	Questionnaire	Annuelle	G/LIC/N/3/ISL/3, 28 octobre 2004 ^a
Accord sur les subventions et les mesures compensatoires			
Article 25.2	Subventions	Tous les trois ans (mises à jour chaque année dans l'intervalle)	G/SCM/N/123/ISL, 16 novembre 2005 ^a
Article 25.11	Mesures prises en matière de droits compensateurs	Biannuelle	G/SCM/N/106/Add.1/Rev.1, 25 octobre 2004
Accord général sur le commerce des services			
Articles III:4 et IV:2	Point d'information et point de contact	Une fois	S/ENQ/78/Rev.8, 3 novembre 2005
Article V:7 a)	Accords d'intégration économique	Une fois	WT/REG179/N/1-S/C/N/309, 10 décembre 2004 WT/REG148/N/1-S/C/N/226, 24 janvier 2003 S/C/N/207, 3 décembre 2002 et S/C/N/207/Corr.1, 7 février 2003 WT/REG126/N/1-S/C/N/166, 22 août 2001 et S/C/N/166/Corr.1, 9 octobre 2001
Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC)			
Article 69	Points de contact	Une fois, puis lors de modifications	IP/N/3/Rev.4, 22 juin 2000
Accord sur les marchés publics			
Décision du Comité des marchés publics sur les marchés publics, du 4 juin 1996 (GPA/1/Add.1)	Liste des législations nationales	Une fois	GPA/69, 7 octobre 2002
Document de l'OMC GPA/1, Annexe 3	Valeur de seuil nationale	Biannuelle	Notification pas encore présentée
Article XIX:5	Statistiques relatives aux marchés publics	Annuelle	Notification pas encore présentée

a Notifications périodiques – il s'agit de la notification la plus récente.

b Uniquement le document le plus récent.

Source: Secrétariat de l'OMC.

Tableau AIII.1

Règlements techniques notifiés par l'Islande à l'Autorité de surveillance de l'AELE, 2000-2005

2000	Projet de règlement portant modification (3 ^{ème}) du Règlement 398/1995 (00/9001/IS) Règlement n° 439/2000 portant modification du Règlement n° 588/1993 sur l'étiquetage, la publicité et la promotion des produits alimentaires (00/9002/IS) ^a Projet de règlement concernant les produits exclus du concept de produit médicinal et les vitamines et minéraux qui ne sont pas considérés comme des produits médicinaux (produits naturels et compléments alimentaires) ^a
2001	Projet de notification sur l'importation de certains produits alimentaires en provenance de la CE et des États membres de l'AELE (01/9004/IS) ^a Projet de notification sur l'importation de certains produits alimentaires en provenance de la CE et des États membres de l'AELE (01/9005/IS) ^a Projet de notification sur l'importation de certains produits alimentaires en provenance de la CE et des États membres de l'AELE (01/9006/IS) ^a Projet de notification sur l'importation de certains produits alimentaires en provenance de Grande-Bretagne (01/9015/IS) Projet de notification sur l'importation de certains produits alimentaires en provenance de Grande-Bretagne (01/9018/IS) Projet de loi sur le commerce électronique et d'autres services électroniques (01/9020/IS) ^a
2002	Projet de règlement visant à empêcher l'importation de produits d'origine animale contaminés et l'introduction de maladies animales en Islande (02/9001/IS) ^a Projet de règlement portant modification du Règlement n° 260/1980 sur les équipements des abattoirs de volailles, l'abattage de volailles et les conditions d'hygiène et l'inspection sanitaire (02/9009/IS) ^a Proposition de loi sur les produits en métaux précieux (02/9010/IS) Projet de notification de restriction à l'importation en raison de la présence de la maladie de Newcastle au Danemark (02/9034/IS) ^a
2003	Règlements sur les feux d'artifice (procédure d'urgence) (03-9025-IS) ^a Projet de règlement sur les produits exclus du concept de produit médicinal (03-9026-IS). <i>Cette notification a par la suite été retirée.</i> Projet relatif à la modification (1 ^{ère}) du Règlement n° 416/2002 visant à empêcher l'introduction en Islande de maladies animales et humaines et de produits d'origine animale infectés (03-9018-IS) ^a
2004	Proposition de loi portant modification de la Loi n° 162/2002 sur la taxe de recyclage, telle que modifiée (04-9036-IS) ^a Projets de règlements concernant l'achat et la vente de boissons alcooliques et les conditions commerciales des fournisseurs (04-9034-IS) Règlement sur les paintball guns (04-9026-IS) Projet de loi sur les mesures, les normes et les balances officielles (04-9022-IS) Projet de règlement sur les mesures visant à éviter l'introduction en Islande de maladies animales et de produits contaminés (04-9020-IS) Projet de règlement sur le remboursement temporaire de deux tiers de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) applicable à l'achat ou à la location d'autocars (04-9019-IS) Règlement sur les instruments de pesage automatiques (04-9017-IS) Projet de loi portant modification de la Loi n° 96/1995 sur les taxes applicables à l'alcool, telle que modifiée (04-9016-IS) Règlement sur la viande et les produits carnés (04-9015-IS) ^a Règlement portant modification (13 ^{ème}) du Règlement n° 340/2001 sur le fourrage et les aliments pour animaux (04-9007-IS) Règlement sur la sécurité des navires de pêche de 15 mètres de longueur hors tout (04-9001-IS) ^a
2005	Projet de règlement sur les réclamations concernant les étiquettes, la publicité et la présentation des produits alimentaires (05-9055-IS) Proposition de projet de règlement sur l'ajout de vitamines, minéraux, acides aminés et acides gras aux produits alimentaires (05-9054-IS) Règlement sur l'importation parallèle de produits médicinaux (05-9052-IS) Projet de loi portant modification de la Loi n° 6/2002 sur le contrôle des tabacs (05-9051-IS) Surveillance et puissance nominale du moteur principal des navires islandais (05-9038-IS) Règles sur la sécurité du fret (05-9022-IS) Projet de règlement sur la collecte, le recyclage et l'entreposage des emballages de boissons à usage unique (05-9016-IS) Projet de proposition de loi sur les mesures de lutte contre la pollution causée par les emballages de boissons à usage unique (05-9016-IS) Règle portant modification des Règles n° 592/1994 régissant la construction et l'équipement des navires d'une longueur maximale hors tout de 15 mètres, telles que modifiées (05-9014-IS) Règle portant modification des Règles n° 592/1994 régissant la construction et l'équipement des navires d'une longueur maximale hors tout de 15 mètres, telles que modifiées (05-9013-IS) Règlement sur la conception et la construction de dispositifs d'exclusion des jeunes crevettes (05-9012-IS) Règlement sur la conception et la construction de dispositifs d'exclusion des jeunes poissons (05-9011-IS) Règlement sur les ultra légers motorisés (05-9008-IS) Règlement sur le transfert de pétrole en haute mer (05-9008-IS) Règlement portant modification du Règlement n° 122/2004 sur la sécurité des navires de pêche d'une longueur hors tout de 15 mètres (05-9007-IS) Règlement sur les canots de sauvetage basés à terre (05-9005-IS) Projet de règlements sur la production, l'importation et la vente en gros d'alcool à des fins commerciales (05-9004-IS)

a Mesures adoptées.

Source: Renseignements en ligne de l'Autorité de surveillance de l'AELE. Peuvent être consultés à l'adresse suivante: www.eftasurv.int/fieldsofwork/fieldgoods/tbk/dtr/; et renseignements communiqués par les autorités islandaises.

Tableau AIII.2

Participation de l'Islande à des accords internationaux relatifs aux droits de propriété intellectuelle

Accord, convention ou traité (acte le plus récent auquel participe l'Islande)	Date à laquelle l'Islande est devenue partie (date à laquelle elle est devenue partie à un acte ultérieur)
Convention de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques (Paris)	1947 (1984, 1999)
Convention de Bruxelles concernant la distribution de signaux porteurs de programmes transmis par satellite	L'Islande n'est pas membre
Traité de Budapest sur la reconnaissance internationale du dépôt des micro-organismes aux fins de la procédure en matière de brevets	1995
Convention instituant l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle	1986
Convention sur le brevet européen	2004
Convention de Genève pour la protection des producteurs de phonogrammes contre la reproduction non autorisée de leurs phonogrammes	L'Islande n'est pas membre
Arrangement de La Haye concernant le dépôt international des dessins et modèles industriels	L'Islande n'est pas membre
Arrangement de Lisbonne concernant la protection des appellations d'origine et leur enregistrement international (Stockholm)	L'Islande n'est pas membre
Arrangement de Locarno instituant une classification internationale pour les dessins et modèles industriels	1995
Arrangement de Madrid concernant la répression des indications de provenance fausses ou fallacieuses sur les produits	L'Islande n'est pas membre
Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques	1997
Traité de Nairobi concernant la protection du symbole olympique	L'Islande n'est pas membre
Arrangement de Nice concernant la classification internationale des produits et des services aux fins de l'enregistrement des marques (Genève)	Avril 1995
Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle (Stockholm)	1962 (1984, 1995)
Traité de coopération en matière de brevets	1995
Convention de Rome pour la protection des artistes interprètes ou exécutants, des producteurs de phonogrammes et des organismes de radiodiffusion	1994
Arrangement de Strasbourg concernant la classification internationale des brevets	L'Islande n'est pas membre
Traité sur le droit des marques	L'Islande n'est pas membre
Traité sur l'enregistrement international des œuvres audiovisuelles	L'Islande n'est pas membre
Arrangement de Vienne instituant une classification internationale des éléments figuratifs des marques	L'Islande n'est pas membre
Convention internationale pour la protection des obtentions végétales (Acte de 1978)	L'Islande n'est pas membre
Acte de Genève de l'Arrangement de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels	Décembre 2003
Traité sur le droit des brevets (n'est pas encore entré en vigueur)	L'Islande n'est pas membre
Traité de l'OMPI sur le droit d'auteur	L'Islande n'est pas membre
Traité de l'OMPI sur les interprétations et exécutions et les phonogrammes	L'Islande n'est pas membre

Source: Secrétariat de l'OMC, sur la base des renseignements en ligne de l'OMPI. Peuvent être consultés à l'adresse suivante: <http://www.wipo.int/treaties/fr>.

Tableau AIV.1
Engagements spécifiques de l'Islande au titre de l'AGCS

Modes de fourniture	Accès aux marchés				Traitement national			
	1	2	3	4	1	2	3	4
Fourniture transfrontières	1				1			
Consommation à l'étranger		2				2		
Présence commerciale			3				3	
Présence de personnes physiques				4				4
Engagements (■ total; □ partiel; □ non consolidé; - ne figure pas dans la Liste)								
1. Services fournis aux entreprises								
<u>A. Services professionnels</u>								
a. Services juridiques	■	■	■	□	□	■	□	□
- conseils juridiques sur le droit du pays d'origine	■	■	■	□	□	■	□	□
- conseils juridiques sur le droit international et conseils juridiques sur le droit étranger								
b. Services comptables, d'audit et de tenue de livres	■	■	■	□	■	■	■	■
c.-g., k. Services de conseil fiscal; services d'architecture; services d'ingénierie; services intégrés d'ingénierie; services d'aménagement urbain et d'architecture paysagère; et autres services professionnels	■	■	■	□	■	■	■	■
i. Services vétérinaires	■	■	■	□	■	■	□	□
<u>B. Services informatiques et services connexes</u>								
a. + b. Services de consultations en matière d'installation des matériels informatiques; services de réalisation de logiciels	■	■	■	□	■	■	■	■
c.-e. Services de traitement des données; services de base de données et autres services informatiques et services connexes	■	■	■	□	□	■	■	■
<u>C. Services de recherche-développement</u>								
a. + b. Services de R&D en sciences naturelles et services de R&D en sciences sociales et sciences humaines	■	■	■	□	□	□	□	□
c. Services fournis à la R&D interdisciplinaire	■	■	■	□	■	■	■	■
<u>D. Services immobiliers</u>								
a. + b. Se rapportant à des biens propres ou loués; à forfait ou sous contrat	■	■	□	□	■	■	□	□
<u>E. Services de crédit-bail ou de location sans opérateurs</u>								
a. + b. De bateaux; d'aéronefs	■	■	□	□	■	■	■	■
c. D'autres matériels de transport	■	■	■	□	■	■	□	□
d. + e. D'autres machines et matériel; autres services de crédit-bail ou de location sans opérateurs	■	■	■	□	■	■	■	■
<u>F. Autres services fournis aux entreprises</u>								
b. Services d'études de marché et de sondages	■	■	■	□	□	■	■	■
r. Services d'impression et de publication	■	■	□	□	■	■	■	■
a. + c. - f., i., k., m.-q., s. Services de publicité; services de conseil en gestion; services connexes aux services de consultation en matière de gestion; services d'essais et d'analyses techniques; services annexes à l'agriculture, à la chasse et à la sylviculture; services annexes aux industries manufacturières; services de placement et de fourniture de personnel; services connexes de consultations scientifiques et techniques; services de maintenance et de réparation de matériel (à l'exclusion des navires pour la navigation maritime, aéronefs ou autres matériels de transport); services de nettoyage de bâtiments; services photographiques; services d'emballage; services de congrès	■	■	■	□	■	■	■	■

Modes de fourniture	Accès aux marchés				Traitement national			
	1	2	3	4	1	2	3	4
Fourniture transfrontières								
Consommation à l'étranger								
Présence commerciale								
Présence de personnes physiques								
10. Services récréatifs, culturels et sportifs (autres que les services audiovisuels)								
<u>A. Services de spectacles (y compris pièces de théâtre, orchestres et cirques)</u>	■	■	■	□	■	■	□	■
<u>B. Services d'agences de presse</u>	□	□	□	□	■	■	■	■
<u>C. Services des bibliothèques, archives, musées et autres services culturels</u>	■	■	■	□	■	■	□	■
<u>D. Services sportifs et autres services récréatifs</u>	■	■	□	□	■	■	□	■
<u>E. Autres services</u>	■	■	■	□	■	■	□	■
11. Services de transports								
<u>A. Services de transports maritimes</u>								
a. + b. Transport international (marchandises et passagers), y compris le transport de cabotage	■	■	□	□	■	■	□	□
Services maritimes auxiliaires: services de manutention des cargaisons maritimes; services des agences maritimes; services de transitaires; autres services de transport auxiliaires annexes	■	■	■	□	■	■	■	■
Services d'entreposage; services de dédouanement; services des centres et des dépôts de conteneurs	□	■	■	□	■	■	■	■
<u>B. Services de transports par les voies navigables intérieures</u>								
<u>C. Services de transports aériens</u>								
d. Maintenance et réparation d'aéronefs	□	■	■	□	□	■	■	■
Vente et commercialisation; systèmes informatisés de réservation	■	■	■	□	□	■	□	□
<u>D. Transport spatial</u>								
<u>E. Transports ferroviaires</u>								
<u>F. Services de transports routiers</u>								
a. Transports de voyageurs	■	■	□	□	■	■	■	■
b. + e. Transports de marchandises; location de véhicules commerciaux avec chauffeur; maintenance et réparation du matériel de transport routier; services annexes des transports routiers	■	■	■	□	■	■	■	■
<u>G. Services de transports par conduites</u>								
<u>H. Services annexes et auxiliaires de tous les modes de transport</u>								
b. Services d'entreposage et de magasinage	□	■	■	□	□	■	■	■
c. + d. Services des agences de transports de marchandises; autres services annexes des modes de transports	■	■	■	□	■	■	■	■
<u>I. Autres services de transports</u>								
	■	■	■	□	■	■	■	■

Note: Le présent tableau ne comprend ni les engagements horizontaux de l'Islande ni les exemptions de l'obligation NPF.

Source: Document de l'OMC GATS/SC/41 du 15 avril 1994; document de l'OMC S/NGMTS/W/27 du 24 juin 1996; document de l'OMC S/L/29 du 12 septembre 1996; document de l'OMC GATS/SC/41/Suppl.1 du 14 avril 1997; document de l'OMC GATS/SC/41/Suppl.2 du 26 février 1998.